

IFP 1207 Marais de la haute Versoix

Canton	Communes	Surface
Vaud	Bogis-Bossey, Chavannes-de-Bogis, Chavannes-des-Bois, Commugny	117 ha





La Versoix et ses rives aux Bataillards

IFP 1207 Marais de la haute Versoix



Les méandres de la Versoix et l'aulnaie marécageuse à laîche







Grand marais le long du chemin du Pont-de-Grilly

1 Justification de l'importance nationale

- 1.1 Vaste complexe marécageux alluvial de plaine avec couverture forestière dense
- 1.2 Rivière à méandres avec rives et dynamique naturelles
- 1.3 Vaste plaine alluviale au caractère naturel et sauvage entre d'anciennes terrasses alluviales
- 1.4 Forêts marécageuses avec clairières humides
- 1.5 Espèces rares et spécialisées des milieux humides de plaine

2 Description

2.1 Caractère du paysage

Les Marais de la haute Versoix se présentent sous la forme d'une longue et étroite bande de terrain sur la rive gauche de la Versoix, entre la première chaîne du Jura et le Léman. Ils constituent la portion suisse du grand complexe marécageux de Divonne et l'une des dernières grandes zones de marais bien conservée de la région.

S'étirant le long de la Versoix et de ses nombreux méandres, cette zone marécageuse transfrontalière se caractérise par une mosaïque d'étangs entourés d'un couvert forestier très dense et bénéfice d'une grande tranquillité. Cette zone au caractère sauvage et impénétrable est bordée par des surfaces agricoles cultivées de manière intensive et des massifs forestiers qui ont peu à peu remplacé certains marais.

La Versoix, avec sa dynamique naturelle, inonde régulièrement les nombreuses dépressions de la plaine et favorise la formation de vastes étangs forestiers. Dans ce paysage, les marais alternent avec des groupes de forêts marécageuses et un chapelet de clairières et de prairies humides ainsi que de roselières de tailles différentes

2.2 Géologie et géomorphologie

Prenant sa source au pied des reliefs jurassiens et issue des eaux d'infiltration karstique dans les roches calcaires, la Versoix s'écoule dans une large cuvette comblée de dépôts molassiques comprenant des conglomérats et des grès du Tertiaire, ainsi que des dépôts quaternaires.

Au Quaternaire, le glacier du Rhône a recouvert cette région à deux reprises au moins, pendant la dernière et l'avant-dernière glaciation. L'érosion glaciaire a remodelé cette dépression, la recouvrant presque entièrement de dépôts fluvio-glaciaires, essentiellement des cailloux d'origine jurassienne, auxquels s'ajoutent de nombreux galets d'origine alpine. Les marnes qui forment la partie supérieure de la molasse expliquent la présence d'un aquifère qui donne au site son caractère humide.

Les milieux marécageux caractérisant le site et contribuant à régulariser son débit correspondent à une longue plaine d'inondation creusée par la Versoix entre d'anciennes terrasses alluviales. La plaine est recouverte d'alluvions récentes – sédiments fins, limons et argiles riches en matière organique – au milieu desquelles la rivière serpente librement, formant de nombreux méandres. De part et d'autre de son cours se sont ainsi constituées de vastes zones basses accompagnées parfois de dépressions plus marquées qui forment une longue bande marécageuse submergée et alimentée, en période de hautes eaux, par la rivière et la nappe.

2.3 Milieux naturels

Les Marais de la haute Versoix se développent dans la vaste plaine marécageuse formée par la Versoix. Cette rivière à très faible pente serpente librement sur plusieurs kilomètres, fait très rare en Suisse. Les anciens méandres ont permis le développement de marais tourbeux avec une riche végétation palustre, ainsi que de forêts alluviales périodiquement inondées.

Le long de la Versoix s'étendent de vastes zones alluviales d'importance nationale qui sont caractérisées par une végétation typique des plaines inondables. Les roselières lacustres et terrestres (*Phragmition*, *Phalaridion*) ainsi que les prairies à grandes laîches (*Magnocaricion*) sont le domaine de nombreux oiseaux de marais, à l'exemple de la Rousserolle turdoïde (*Acrocephalus arundinaceus*), un oiseau insectivore qui construit son nid dans les peuplements de roseaux à proximité de l'eau. Ces milieux naturels, au centre desquels se trouve un bas-marais d'importance nationale, abritent plusieurs plantes palustres, dont la Laîche à tige arrondie (*Carex diandra*) et la Gentiane des marais (*Gentiana pneumonanthe*).

Les nombreuses mares et dépressions humides constituent des sites de reproduction de batraciens d'importance nationale. Ces milieux naturels sont riches en batraciens, parmi lesquels plusieurs sont en danger, comme la Grenouille agile (*Rana dalmatina*), une espèce qui colonise les petits plans d'eau et les forêts riveraines. Plus de dix espèces rares d'insectes vivent dans ces milieux naturels, notamment quatre espèces d'azurés. Le Tétrix des vasières (*Tetrix ceperoi*), une espèce en danger, colonise les végétations pionnières sur les rives des étangs.

L'aulnaie marécageuse à laîche (*Carici elongatae-Alnetum glutinosae*), association forestière très rare, est assez répandue dans les Marais de la haute Versoix. Sauvage et difficile d'accès, il s'agit d'une véritable mangrove d'eau douce colonisant les dépressions marécageuses inondées plusieurs mois par année. Dans les parties un peu plus élevées et donc moins humides, les frênaies à merisier à grappe (*Pruno-Fraxinetum*) succèdent aux aulnaies. Près du cours d'eau se développe également une forêt alluviale très rare, la frênaie à orme typique (*Ulmo-Fraxinetum*).

2.4 Paysage historico-culturel

Le cours de la haute Versoix, avec ses vastes zones marécageuses, constitue une limite naturelle entre la France et la Suisse.

Vers la fin du Moyen Âge, la Versoix actionnait plusieurs petites industries, comme des moulins à grains ou à écorces et des scieries, notamment aux moulins de Grilly, ces derniers ayant fabriqué également de la pâte à papier au XVII^e siècle.

Vers la fin du Moyen Âge déjà, les forêts de la Versoix ont fait l'objet de mesures de protection afin de limiter leur exploitation et d'assurer leur préservation. Ensuite, du fait de l'utilisation agricole des marais, la forêt était très peu présente pendant la première moitié du XX^e siècle. Elle a depuis recolonisé une partie de ce paysage.

Les marais ont été exploités par les paysans qui s'y approvisionnaient en bois, en fourrage, en litière pour le bétail et les utilisaient également pour le paillage des cultures. Les marais ont peu à peu régressé et se sont morcelés, en particulier en bordure sud-est de l'objet, suite à l'urbanisation et aux changements de pratiques agricoles au cours du XX^e siècle.

Le pont de Grilly, aux Tattes de Bogis, permettait de relier Gex (France) au port de Coppet. Le pont de bois du XVI^e siècle a été remplacé en 1757 par l'actuel pont de pierre à trois arches. Dans la seconde moitié du XX^e siècle, le pont de Grilly a perdu sa fonction de liaison entre les deux pays à travers le marais.

3 Objectifs de protection

- 3.1 Conserver la qualité et l'étendue du complexe marécageux.
- 3.2 Conserver la mosaïque paysagère de forêts marécageuses, marais et clairières humides.
- 3.3 Conserver la dynamique fluviale de la Versoix dans un état naturel.
- 3.4 Conserver les écosystèmes aquatiques et riverains de la Versoix, la qualité de ses eaux et sa structure en méandres.
- 3.5 Conserver la qualité et la fonction écologique des milieux humides ainsi que leurs espèces caractéristiques.
- 3.6 Conserver la plaine alluviale et les anciennes terrasses alluviales.
- 3.7 Conserver une utilisation agricole adaptée au contexte local et permettre son évolution.
- 3.8 Conserver la tranquillité du complexe marécageux.

© OFEV 2017

Téléchargement au format PDF: www.bafu.admin.ch/bln

Les photos illustrent les qualités paysagères, les espaces vitaux les plus importants ainsi que des éléments du paysage culturel; elles ne sont pas l'objet de l'acte normatif. Il en va de même pour l'extrait de la carte réduite. Pour la délimitation, l'extrait de la carte au 1:25 000 est déterminant.

